

RECRUTEMENT

Ce CAP est ouvert aux élèves
issus d'une classe
de 3^{ème} générale.

Les candidats sont recrutés
par la procédure
PAM-AFFELNET

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Salons de coiffure

Etablissements et institutions
divers : soins, cure,
convalescence, réadaptation,
armée

Centres d'hébergements, de
loisirs et de vacances

Milieux du spectacle et de la
mode

Entreprises de production et
de distribution de produits
capillaires



OBJECTIFS

Le titulaire du CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) Coiffure est un professionnel qualifié, compétent dans les techniques d'hygiène, de soins, de coupe, de mise en forme et de coiffage de la chevelure. Il assure aussi le conseil concernant les produits et les services relevant de sa compétence.

Il doit être capable :

- d'établir un bilan technique ;
- de mettre en œuvre les différentes techniques :
 - d'hygiène et de soins capillaires,
 - de préparation, d'application et de rinçage de produits professionnels,
 - de coupes (faisant appel aux techniques de base),
 - de mise en forme temporaire et durable,
 - de coiffage courant ;
- d'accueillir, d'assurer le suivi et de « prendre congé » du client ;
- de conseiller les produits et les services relevant de sa compétence.

APTITUDES REQUISES

- Sens du contact et de l'écoute
- Sens commercial, amabilité, disponibilité
- Sens de l'esthétique
- Dextérité, créativité et curiosité
- Résistance physique
- Présentation soignée

FORMATION

Durée des études : 2 ans.

Stage en entreprise : 12 semaines (6 semaines en 1^{ère} année et 6 semaines en 2^{ème} année).

ENSEIGNEMENTS

Enseignement général :

- Français
- Histoire-Géographie
- Education civique juridique et sociale (ECJS)
- Anglais
- Mathématiques-Sciences physiques
- EPS

Enseignement technologique et professionnel :

- Prévention-Santé-Environnement
- Arts appliqués (couleurs, dessins de coiffure...)
- Communication (vente, conseil)
- Biologie-Microbiologie
- Technologie des matériels et des produits
- Techniques professionnelles (coupe, coiffage, coloration, permanente)
- Connaissance des milieux de travail

POURSUITE D'ÉTUDES

- Mention Complémentaire Coloriste Permanentiste
- Mention Complémentaire Styliste Visagiste
- Brevet Professionnel (BP) Coiffure option Coloriste Permanentiste
- Brevet Professionnel (BP) Coiffure option Styliste Visagiste
- BAC Pro Perruquier Posticheur
- BTS Coiffure (post BP Coiffure)

RECRUTEMENT

Ce CAP est ouvert aux élèves
issus d'une classe
de 3^{ème} générale.

Les candidats sont recrutés
par la procédure
PAM-AFFELNET

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Salons de coiffure

Etablissements et institutions
divers : soins, cure,
convalescence, réadaptation,
armée

Centres d'hébergements, de
loisirs et de vacances

Milieux du spectacle et de la
mode

Entreprises de production et
de distribution de produits
capillaires

OBJECTIFS

Le titulaire du CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) Coiffure est un professionnel qualifié, compétent dans les techniques d'hygiène, de soins, de coupe, de mise en forme et de coiffage de la chevelure. Il assure aussi le conseil concernant les produits et les services relevant de sa compétence.

Il doit être capable :

- d'établir un bilan technique ;
- de mettre en œuvre les différentes techniques :
 - d'hygiène et de soins capillaires,
 - de préparation, d'application et de rinçage de produits professionnels,
 - de coupes (faisant appel aux techniques de base),
 - de mise en forme temporaire et durable,
 - de coiffage courant ;
- d'accueillir, d'assurer le suivi et de « prendre congé » du client ;
- de conseiller les produits et les services relevant de sa compétence.

APTITUDES REQUISES

- Sens du contact et de l'écoute
- Sens commercial, amabilité, disponibilité
- Sens de l'esthétique
- Dextérité, créativité et curiosité
- Résistance physique
- Présentation soignée

FORMATION

Durée des études : 2 ans.

Stage en entreprise : 12 semaines (6 semaines en 1^{ère} année et 6 semaines en 2^{ème} année).

ENSEIGNEMENTS

Enseignement général :

- Français
- Histoire-Géographie
- Education civique juridique et sociale (ECJS)
- Anglais
- Mathématiques-Sciences physiques
- EPS

Enseignement technologique et professionnel :

- Prévention-Santé-Environnement
- Arts appliqués (couleurs, dessins de coiffure...)
- Communication (vente, conseil)
- Biologie-Microbiologie
- Technologie des matériels et des produits
- Techniques professionnelles (coupe, coiffage, coloration, permanente)
- Connaissance des milieux de travail

POURSUITE D'ÉTUDES

- Mention Complémentaire Coloriste Permanentiste
- Mention Complémentaire Styliste Visagiste
- Brevet Professionnel (BP) Coiffure option Coloriste Permanentiste
- Brevet Professionnel (BP) Coiffure option Styliste Visagiste
- BAC Pro Perruquier Posticheur
- BTS Coiffure (post BP Coiffure)

